

AFR/RC9/R17 : 1961

Le Comité régional,

APPROUVE le projet de programme et les prévisions budgétaires pour 1961 tel qu'il est présenté par le Directeur régional (document AFR/RC9/2) sous réserve des amendements et des ajustements adoptés par le Comité.

Septembre 1959, 9, 15